

DISPOSITIF DE VEILLE ET D'ALERTE

Afin de venir en aide aux personnes isolées en cas de canicule, les maires ont désormais l'obligation par arrêté préfectoral de recenser régulièrement les personnes vulnérables résidant sur leur commune :

- Personnes âgées de plus de 70 ans,
- Personnes de plus de 60 ans inaptes au travail,
- Personnes adultes handicapées.

Nous vous invitons à remplir le formulaire (1 par personne) et le déposer en mairie **avant le 1er juillet 2025** :

VOUS VIVEZ : SEUL (E) ACCOMPAGNE (E) EN FAMILLE

VOUS ETES : AGE (E) DE + de 70 ans HANDICAPE (E)

Date de naissance :/...../.....

Mme/M./Mlle Nom :Prénom.....

Nom de Naissance :

Adresse :

Code Postal : 41120 Ville : Chailles

Téléphone.....

VOTRE ENTOURAGE A CONTACTER EN CAS DE BESOIN

Parent / Voisin / Autre	Nom :	
Parent / Voisin / Autre	Nom :	
Parent / Voisin / Autre	Nom :	

Médecin traitant	Nom :	
Infirmière	Oui <input type="checkbox"/> Nom :	
Assistante sociale	Oui <input type="checkbox"/> Nom :	

LES SERVICES DONT VOUS BENEFICIEZ

Service Aide à Domicile	Oui <input type="checkbox"/>	Nom :	
Service de soins infirmiers à domicile	Oui <input type="checkbox"/>		
Livraison des repas à domicile	Oui <input type="checkbox"/>		
Télé-assistance	Oui <input type="checkbox"/>	Nom :	

AVEZ-VOUS PREVU DE VOUS ABSENTER CET ETE ? SI OUI, A QUELLE(S) DATE(S) ? :

.....

J'accepte que ces informations que je transmets en mairie, soient traitées et communiquées, en cas de canicule.

Fait le A.....

Signature